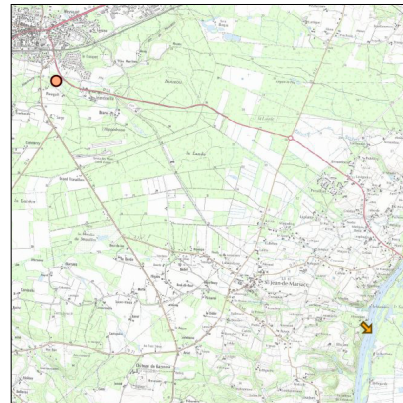
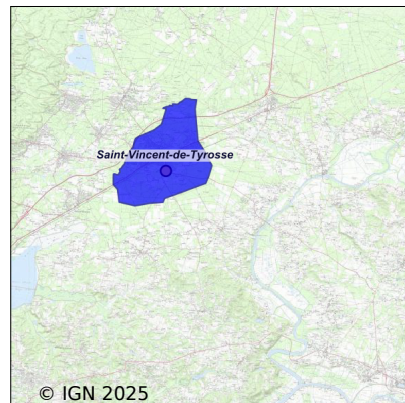


Système d'assainissement 2023

ST VINCENT DE TYROSSE

Réseau de type Unitaire



Station : ST VINCENT DE TYROSSE

Code Sandre	0540284V003
Nom du maître d'ouvrage	SM EAUX DU MARENSIN-MAREMNE-ADOUR
Nom de l'exploitant	SUEZ EAU FRANCE
Date de mise en service	janvier 2004
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk et Ngl)
Capacité	12 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	725 Kg/j
Charge nominale DCO	1 450 Kg/j
Charge nominale MES	1 150 Kg/j
Débit nominal temps sec	2 000 m3/j
Débit nominal temps pluie	2 600 m3/j
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Centrifugation, Chaulage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	353 266, 6 293 256 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Adour

Chronologie des raccordements au reseau

Raccordements communaux

100% de Saint-Vincent-de-Tyrosse depuis 1964

Raccordements des etablissements industriels

SERIPANNEAUX depuis 1992

Observations SDDE

Systeme de collecte

Des travaux de mise en separatif ont ete realises en 2022 (« rue de Marenne », « rue du Born », « rue Paul Clément » et « rue du Chenil »).

Du renouvellement de reseau avait egalement ete effectue « rue des coquelicots » et des rehabilitations de regards « allée des gemelles ».

Pas d'informations pour l'annee en cours.

9 deversoirs d'orage dont 8 equipes d'un detecteur de surverse.

3 trop-pleins de postes comptabilises (points A1) sur les bassins tampons Pechin, Tourneur et Tourren.

Une communication entre « Pechin » et « Tourren » permet d'arreter le pompage de « Tourren » une fois que « Pechin » atteint son niveau de deversement, jusqu'a retrouver un niveau parametritable sur « Pechin ».

De plus, a partir d'un volume nominal journalier parametritable (superieur a 3 300 m³/j), la vanne de by-pass en entree de station (point A2) ouvre, declenchant le demarrage de deux pompes au niveau du bassin tampon de Pechin, soit un debit de 170 m³/h envoye vers l'Adour via le poste « eaux traitees ».

Ce point A2, equipe d'un debitmetre SIEMENS SITRANS F M MAG 5000 sur le refoulement du BT Pechin, nest pas controlable sans creer de surverse.

22 postes de relevage, hydrocures a la demande et visites a minima une fois par mois par l'exploitant.

Station d'epuration

valid 8/6

La station a reu 1 491 m³ et 283 kg de DBO₅ pendant le bilan, soit :

? 75 % de sa capacite hydraulique nominale de temps sec,

? 39 % de sa capacite organique nominale.

Ce bilan a ete realise par temps sec.

L'effluent traite repond a la norme de rejet en vigueur.

Un nouvel arrete avec un debit nominal fixe a 3 300 m³/j par temps de pluie a ete pris le 02/08/22.

De plus, l'arrete du 14/11/2022 vient en complement de l'arrete du 02/01/2012 qui concerne la recherche et la reduction de micropolluants dans les eaux brutes et les eaux traitees sur la STEU de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Les equipements suivants avaient ete renouvelés en 2022 :

- remplacement du tamis par un degriilleur a escalier (juin),
- armoire électrique (juin),
- pompes deau industrielle avec variateur,
- pompe n°2 d'extraction des boues (octobre).

Une filtration autonettoyante de leau industrielle a ete installée fin fevrier (SIHE). La qualite de leau obtenue a permis entre autres, de saffranchir de dysfonctionnements au niveau de la presse a vis.

Lors de l'installation de la nouvelle armoire électrique, tous les index des compteurs n'ont pu etre recupérés (cf. 3 Compteurs).

Concernant l'auto-surveillance :

L'etalonnage des debitmetres d'entree de « Tourneur » et de sortie station est satisfaisant, celui de « Pechin » presente un ecart legèrement superieur a la norme.

Le debitmetre « Camp de nomades » n'a pu etre verifie en raison d'une absence d'arrivee pendant la visite.

Les echantillonneurs ont correctement fonctionné ; toutefois, l'affichage des prelevements realises pendant la

mesure est à revoir et l'asservissement aurait pu être modifié afin d'obtenir un nombre de prélèvements supérieur à la norme (144).

Le débitmètre des boues (point A6) n'a pas été vérifié car les données qui en sont issues et transmises à l'agence de leau sont satisfaisantes, ni celui du point A2 (non contrôlable sans créer de surverse).

Les différents équipements d'auto-surveillance sont répertoriés sur la planche-photos ci-après.

Date de réception des fichiers au format Sandre : 22/09/23.

On note une faible différence entre le volume entrant transmis au format Sandre et le volume relevé sur site (cf. 2nd tableau ci-dessous).

La comparaison des volumes mensuels entrants et sortants sur les trois derniers mois fait apparaître des écarts supérieurs à 10 % (cf. 1er tableau ci-dessous) alors que les étalonnages du jour sont corrects.

Le manuel d'auto-surveillance a été transmis à la Police de l'Eau pour validation.

Sous produits

Les extractions vers le silo sont réalisées à la demande, en fonction du taux de boues dans le bassin biologique. Déshydratation des boues par une presse à vis, à raison de 7 à 10 h/j en moyenne, en fonction des apports extérieurs.

Destination : centre de compostage Thalie à Campet-et-Lamolère.

Depuis le début de l'année, environ 50 % des boues traitées sur ce site proviennent des autres stations du Syndicat.

Quantités d'agents de floculation utilisées : environ 2 000 litres depuis le début de l'année.

Les refus de tamisage sont amenés par le SITCOM Côte sud des Landes vers la filière de délimination des ordures ménagères de Bénesse-Maremne, à raison de 2 à 3 évacuations par mois.

Les sables (bassin tampon Tourren) sont acheminés vers la station de Port d'Albret.

Les matières de vidange et de curage sont désormais dépotées à la station de dépuración de Port d'Albret.

La fosse de Saint-Vincent-de-Tyrosse ne sera utilisée qu'en cas de besoin urgent.

Le remplacement du broyeur et du système de badgeage n'est plus envisagé (cf. rapport de visite du 06/04/22).

Non vérifié ce jour car les données fournies à l'agence de leau concernant ce point sont satisfaisantes.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0540284V001 ST VINCENT DE TYROSSE

Année d'activité 2023 - Possibilité de déversement par temps de pluie

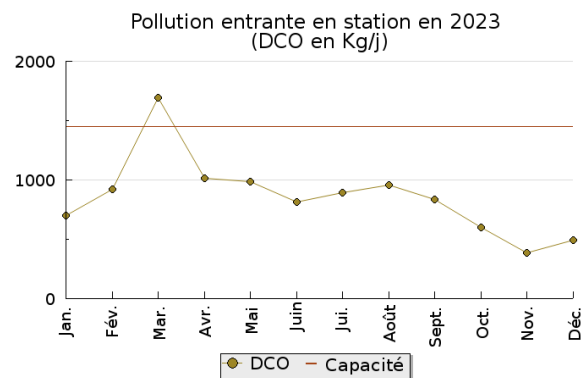
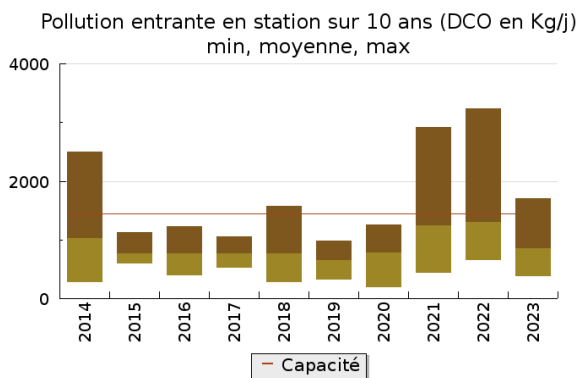
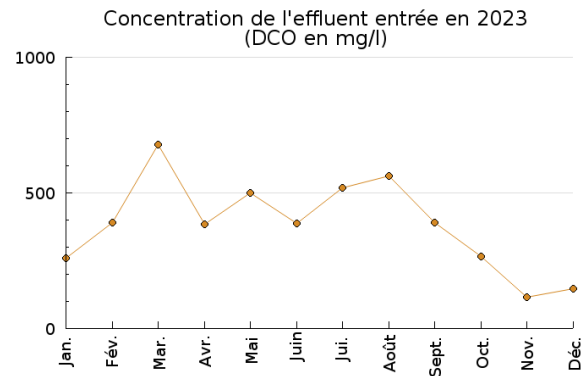
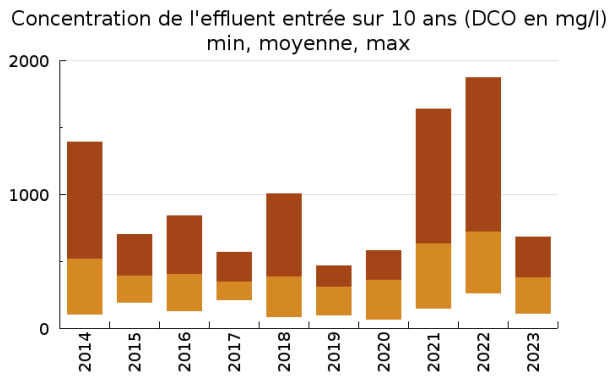
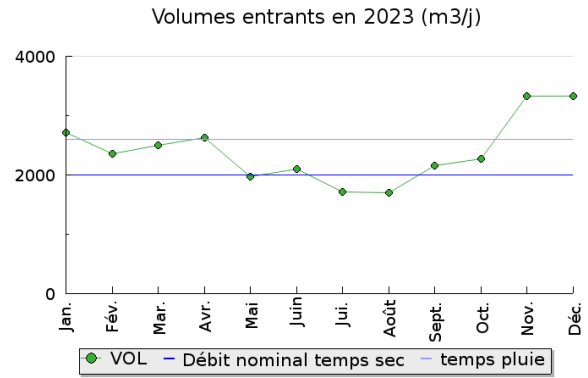
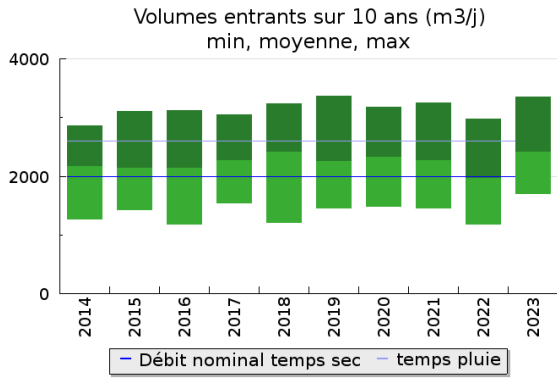
Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	2 400 m ³ /j	92 %			2 440 m ³ /j	
DBO ₅	306 Kg/j	42 %	141 mg/l	98 %	5,8 Kg/j	2,4 mg/l
DCO	860 Kg/j	59 %	380 mg/l	91 %	78 Kg/j	32 mg/l
MES	410 Kg/j		183 mg/l	97 %	12 Kg/j	4,8 mg/l
NGL	96 Kg/j		44 mg/l	88 %	11,4 Kg/j	4,7 mg/l
NTK	94 Kg/j		43 mg/l	93 %	6,6 Kg/j	2,8 mg/l
PT	9,7 Kg/j		4,5 mg/l	28,6 %	7 Kg/j	3 mg/l

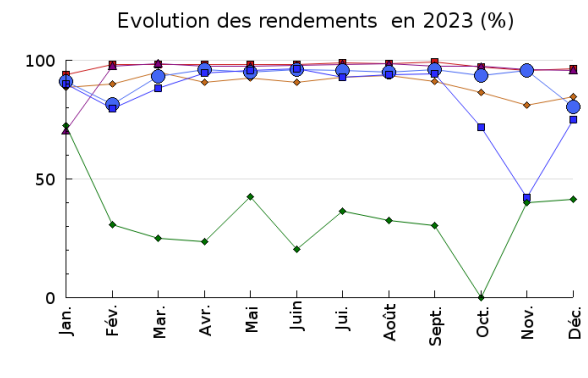
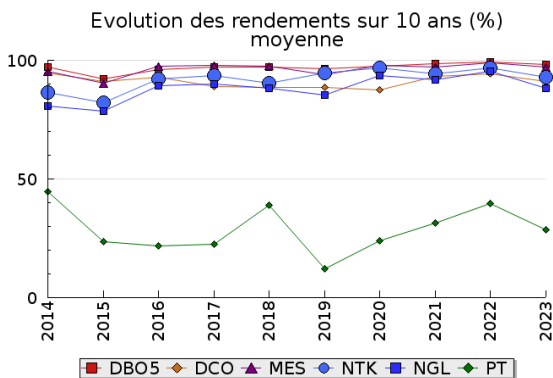
Indice de confiance

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
4/5	4/5	4/5	3/5	4/5	4/5	3/5	4/5	4/5	4/5

Pollution traitée

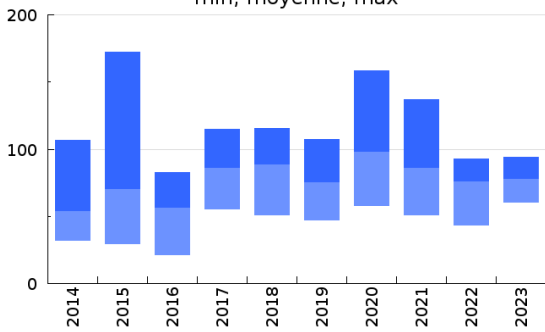


Pollution éliminée

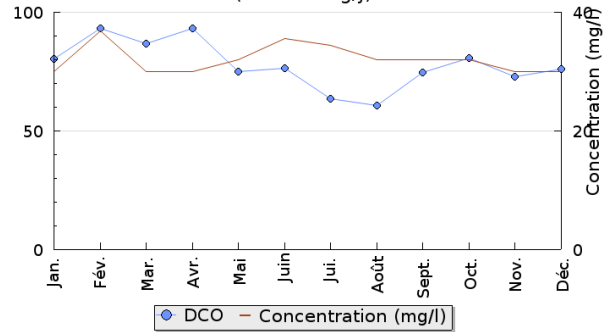


Pollution rejetée

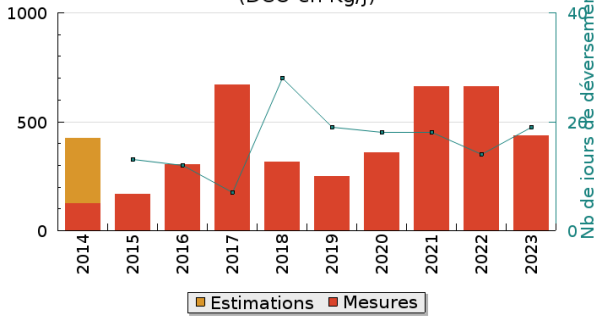
Pollution en sortie station sur 10 ans (DCO en Kg/j)
 min, moyenne, max



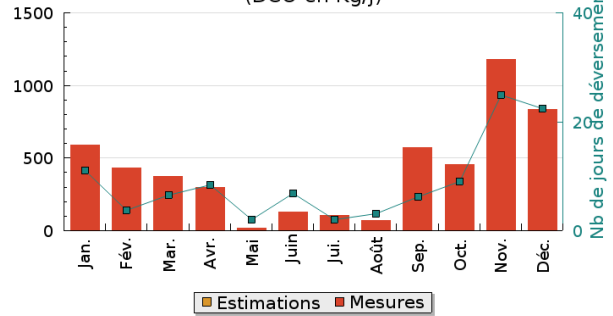
Pollution en sortie station en 2023 (DCO en Kg/j)



Rejets directs moyens (DCO en Kg/j)

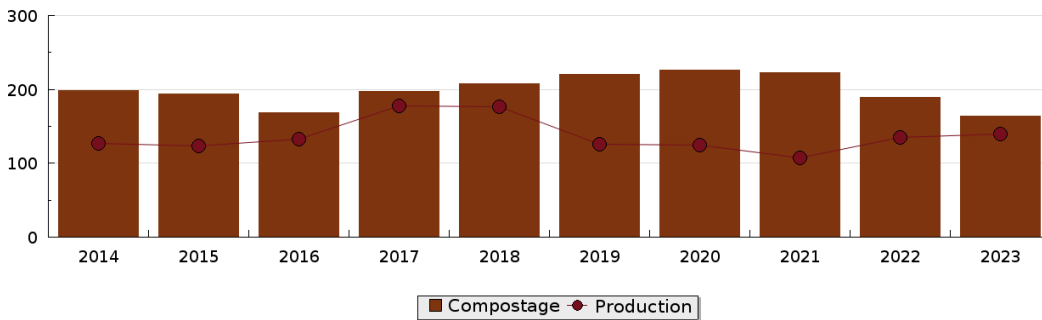


Rejets directs en 2023 (DCO en Kg/j)



Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0540284V003>